

Qu'es-ce qu'un captivité marital ?



Qu'es-ce qu'un captivité marital ?



Femmes for Freedom.com



Qu'est-ce qu'un captivité marital?

C'est une situation dans laquelle l'épouse est incapable de mettre un terme à son mariage religieux est forcé, et elle se trouve dans l'obligation de rester marié contre son gré. Ils sont soit seulement mariés religieusement (sous la loi religieuse) ou ont obtenu un divorce civil selon la législation de leur pays de résidence. Cependant, elle ne peut obtenir le divorce suite à leur mariage civil ou religieux, selon les lois de leur pays d'origine du fait que leur conjoint refuse de coopérer.



L'impact sur les femmes

La captivité se produit conjointement avec d'autres pratiques nuisibles, comme les violences domestiques, l'exploitation, l'extorsion financière, les crimes d'honneur et les mariages forcés, qui deviennent un obstacle la demande de divorce. Dans ce cas la femme décide de rester marié et endurer de telle pratiques.



Qui est impacté?

La captivité maritale est très répandue dans l'Islam, le Judaïsme, le Christianisme et l'Hindouisme. Les femmes dans un contexte biculturel et en situation de vulnérabilité sont les plus touchées, et sont plus susceptibles de se retrouver en situation de captivité maritale. Cela s'explique par le fait que les femmes sont désavantagées comparé aux hommes pour mettre un terme au mariage.



Y-a-t-il une solution?

Oui! Femmes For Freedom a lancé une campagne de lobbying politique pour élargir la définition du mariage forcé et

inclure la captivité maritale dans la définition dans le texte de loi relatif au mariage forcé, à la polygamie, et aux actes de mutilations génitales aux

Pays-bas. La captivité maritale peut être jugée comme une infraction pénale contre la liberté individuelle de l'époux(se).

Cela fait des Pays-Bas le premier pays au monde à reconnaître la captivité maritale comme une infraction pénale.



Pourquoi est-ce important?

La captivité maritale viole clairement les droits des femmes selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les principes de violences faites aux femmes, stipulées par la Convention d'Istanbul.

La captivité maritale est clairement une violence envers l'intégrité physique et morale des épouses piégées. Cela compromet la liberté et la pleine autonomie des femmes à vivre et construire leur propre vie selon leurs propres désirs.



Nous sommes conscientes que le **#Sénat français va discuter d'une proposition de loi qui s'attaque avec force aux questions de la **polygamie**, du **mariage forcé** et des **certificats de virginité**.**

Nous reconnaissons nos luttes et notre combat pour nos droits en tant que femmes musulmanes avec la loi **#Séparatisme. Nous la soutenons pleinement et nous vous demandons d'aborder et de faire figurer la **poursuite forcée d'un mariage** comme une violence et une injustice dans la sphère privée.**



L'intime est politique. Les luttes, les douleurs et les voix des victimes de la captivité conjugale doivent être entendues. Et nos droits humains sauvegardés et protégés par l'Etat français. La loi **#Séparatisme conforte et protège nos droits humains. Cependant, nous vous demandons, **#Sénateurs**, de considérer la **captivité conjugale en tant que violence dans la sphère privée**, de l'inclure **dans** la loi **Séparatisme**.**



Le 25 mars, les amendements de la proposition seront déposés et examinés. Nous vous demandons à tous de reconnaître la **captivité conjugale comme une injustice et d'adopter une attitude sévère à l'égard de la poursuite forcée du mariage, comme vous le faites déjà pour d'autres pratiques. Les femmes ont le droit à **l'autodétermination**, elles ont le droit de se marier avec qui elles souhaitent, et de divorcer d'avec qui elles ne veulent plus être. Nous vous demandons, **#Sénateurs**, de protéger **tous** les droits des femmes et de légiférer contre la **poursuite forcée du mariage.****



En 2018, Femmes For Freedom a publié avec Renew Europe un plan d'action détaillant les étapes pour garantir la pleine protection des femmes victimes de la poursuite forcée d'un mariage. Monsieur **le Président, nous avons déjà travaillé ensemble sur cette question au niveau européen. Nous vous demandons maintenant d'intégrer une réponse stricte dans la loi **#Séparatisme**.**

